N° 83 – JANVIER 2014

LA SALEVIENNE

ACTUALITÉS DE LA SALÉVIENNE

Agenda

Mercredi 15 janvier 2014, à 8 h du matin, au complexe Martin Luther King, la Maison de l'économie et du développement d'Annemasse et La Salévienne organisent un petit-déjeuner-débat sur le thème « **Comprendre le développement économique de la Haute-Savoie à travers son histoire, de 1815 jusqu'à 2012, et le portrait de grandes entreprises ».** Ce rendez-vous s'adresse à la fois aux chefs d'entreprises, aux élus et aux passionnés de l'histoire de région.

Le conférencier, Roger Bonazzi, ancien directeur de la Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Savoie, est l'auteur d'un ouvrage récemment publié par La Salévienne.

Inscription souhaitée auprès de la Salévienne [pour les non-internautes] ou de la MED pour ceux qui recevront un courrier électronique vers le 5 janvier.

25 janvier 2014, 14 h 30, salle municipale de Vers à Maisonneuve. **: « Faites vos recherches généalogiques** » par Michèle Villet. La conférencière nous fera part de son expérience de généalogiste, aussi bien à partir des recherches dites traditionnelles qu'en s'appuyant également sur les outils informatiques et internet. La séance s'adressera tout particulièrement à ceux qui voudraient faire leur généalogie, mais qui n'ont jamais osé se lancer. N'hésitez pas à venir avec des personnes qui ne connaissent pas La Salévienne. Elles pourront certainement découvrir en même temps qu'une passionnante occupation, des cousins inattendus…

Samedi 1er février 2014 à 14 h 30, salle des fêtes de Présilly (chef-lieu), Stéphane Gal, enseignant chercheur en histoire à l'université de Grenoble, retracera le règne turbulent de

Charles-Emmanuel Ier de Savoie dont le génie militaire et la démesure baroque n'eurent de cesse de provoquer et impressionner l'Europe. Malgré des revers cuisants, à force d'adresse, il réussira à hausser la Savoie au niveau de la France et de l'Espagne, en un miracle subtil d'équilibre et d'audace. (Voir invitation jointe).

13 février 2014, parution de l'ouvrage de Claude Barbier : **« Le maquis de Glières, mythe et réalité »**, aux éditions Perrin, en partenariat avec La Salévienne. Vous pouvez d'ores et déjà réserver cet ouvrage auprès de La Salévienne, qui s'est portée acquéreuse de plusieurs centaines d'exemplaires. 24 €.

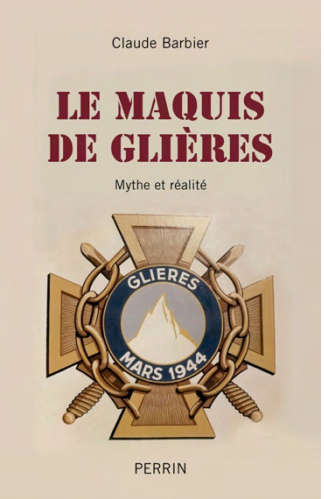

Samedi 22 février 2014 à **20 h**, **salle du Savoie, à Saint-Julien-en-Genevois.** Notre vice-président Claude Barbier fera une conférence sur le thème : **« Vingt-cinq ans de recherches et de vicissitudes [et c'est pas fini…] autour de Glières »** Il nous entretiendra de ce qui a d'abord été une recherche initiée durant son service militaire, en 1987, avant de devenir un sujet de thèse, soutenue en 2011 à la Sorbonne. Il évoquera son travail, des pistes et fausses-pistes, des doutes et hésitations, des polémiques qui ont entouré ses années de travail et donc... de la difficulté du « métier d'historien ». Suivi de la dédicace de l'ouvrage.

Samedi 5 avril 2014 à 20 h 30, salle communale d'Andilly : conférence de M. Fabrice Mouthon, professeur de l'université de Savoie **« Les sources médiévales de la démocratie ».**

Cotisation 2014

La cotisation a été reconduite à 35 € (ou 43 CHF) par notre assemblée générale.

Comme tous les adhérents, vous avez reçu les Échos Saléviens n° 20. Il vous est dû au titre de l'année 2012. Dans le premier trimestre 2014 vous recevrez, au titre de l'année 2013, les Échos n° 21, contenant les conférences du congrès d'Annecy intitulé « Esprit de Résistance et Résistance de l'esprit ». Enfin, dans la deuxième partie de l'année, vous recevrez les Échos Saléviens n° 22, consacrés au colloque de Ville-la-Grand de 2009, dédié au passage de la frontière pendant la guerre.

Merci de renouveler votre adhésion au plus vite pour éviter toute relance par notre secrétariat.

Congrès des sociétés savantes 2014

En 2014, le congrès des sociétés savantes de Savoie sera coorganisé par La Salévienne et l'université de Savoie. Il se déroulera les 26-27 et 28 septembre à Chambéry en deux temps : les 26 et 27 septembre sera évoquée « La Savoie à l'entrée de la guerre en 1914 » (situation économique, politique, 1re mobilisation, perception par la population, premier accueil de réfugiés…, à l'exception des lettres de Poilus). Le dimanche 28 septembre sera consacré à : « Les entrées en guerre en pays de Savoie à travers l'histoire des États de Savoie ».

Les personnes qui veulent présenter un sujet peuvent faire leur proposition à La Salévienne (sur un maximum de 15 lignes, il convient de résumer le contenu et de proposer un titre). Le projet sera ensuite soumis à un comité scientifique.

Il convient d'ores et déjà de retenir les dates, aussi bien pour présenter une conférence, aider votre association dans l'organisation ou tout simplement écouter les conférences. De plus amples informations seront diffusées dans le prochain Bénon ou sur notre site internet.

Programme des Jeudis du Patrimoine

Le comité de pilotage de l'inventaire de Saint-Julien qui regroupe les associations La Salévienne, La Ville est à vous, Découvertes, la MJC, ainsi que le service culturel de la mairie, vous invitent à ses prochains rendez-vous mensuels, le jeudi à 16 h 30 à l'espace Jules Ferry.

- **16 janvier 2014** : **« Le Cultivateur savoyard s'est tu… ».** De mai 1877 à décembre 1962, Saint-Julien eut un journal permettant de suivre l'actualité au jour le jour… Introduction de Dominique Ernst,

témoignages de Mme Duparc, linotypiste, épouse de l'imprimeur et sœur du rédacteur ;

- **13 février 2014** : **« Pourquoi Saint-Julien et Thairy choisirent-ils de s'unir en 1965 ? ».** Introduction de Gilles Balleydier, nombreux témoignages d'acteurs et de témoins ;
- **13 mars 2014** : **« Circulez…! »**. Chemins, routes, ponts, relais de poste, tram et chemin de fer… Introduction de Jean-Luc Daval ;
- **10 avril 2014** : **« Laiteries et fruitières ».** Au temps où les frontaliers venaient de Suisse…

Nouveaux membres

Emmanuel CUSIN à Ciboure

Annie DARMOIS à Feigères

Pierre François SCHWARZ à Feigères

Michèle VILLET à Vers

Publications de la Salévienne

Andilly, pages d'histoire

Le 23 octobre, un public nombreux se pressait à la salle communale pour la sortie de la monographie tant attendue de Dominique Bouverat, intitulée « Andilly – Charly, Jussy et Saint-Symphorien – Pages d'histoire ». Joël Baud-Grasset, vice-président du Conseil général chargé de la culture et du patrimoine nous a fait l'honneur de sa présence, qui plus est en effectuant une partie de son intervention en langue savoyarde.

Vincent Humbert, maire de la commune, a salué à la fois la beauté du livre, mais encore la teneur de son contenu et la qualité des illustrations. Un coup de chapeau à Maurice Baudrion qui a réalisé la maquette de l'ouvrage. Pierre Cusin, qui en a été aussi l'un des illustrateurs, a rappelé l'origine de ce projet à l'occasion de la découverte d'un trésor monétaire à la cure d'Andilly. Notre président a souligné la qualité du travail historique qu'il considère « sans équivalence pour une monographie d'une commune d'une telle importance ». Il a remercié tous les acteurs qui ont contribué à alimenter les connaissances de l'auteur, en particulier Dominique Barbero pour son travail sur le cadastre sarde, mais aussi les habitants de la commune pour les illustrations avec une mention particulière à M. Maurice Burnod.

Les dédicaces, commencées une heure avant la présentation du livre, se sont poursuivies tard dans la soirée. En quelques mots Dominique Bouverat a su passionner son assistance et nous a promis de prendre plus de temps pour faire une conférence plus complète en 2014. Au-delà de commune concernée, ce livre constitue une véritable référence en terme de monographie d'une commune rurale savoyarde. Un livre à faire connaître et diffuser le plus largement possible.

434 p., 130 illustrations et tableaux. 39 €. Tirage limité.

Échos saléviens n° 20

Les Échos saléviens n° 20 viennent de sortir des presses. On y trouve deux articles de fond.

- **Les « Coupe-jarrets » de L'Éluiset**, par Henri Chevalier.

L'Éluiset, un village stratégique sur la route de Genève à Chambéry qui relie les pays germaniques au sud de l'Europe. Depuis plus de 2 000 ans, routes, péages, dépôts de sel, auberges, douanes, relais de diligences… ont façonné le village le long de l'axe de circulation. Sa position, sur les pentes du mont de Sion, sera à l'origine d'un grand groupe international de transport : les transports Girard puis Gondrand. Henry Chevalier, enfant du village et ancien maire, n'a pas son pareil pour sortir de l'ombre l'histoire de ce village et de ses familles qui ont vu Henry IV rencontrer Théodore de Bèze.

- **Les Bastian de Peillonnex, Bonneville, Annecy et Frangy, XVIe–XIXe siècles**, par Jean-Pierre Bastian.

Les Bastian, une famille de meuniers et de paysans au XVIe siècle originaire du Faucigny, qui va progressivement prendre des fonctions de châtelain, de notaire et progresser dans la hiérarchie savoyarde des XVIIe et XVIIIe siècles

et s'implanter à Bonneville, Annecy, Frangy avant de devenir une des familles parmi les plus puissantes, les plus riches et les plus influentes dans la Savoie du Nord du XIXe siècle. C'est une vraie saga familiale que Jean-Pierre Bastian nous invite à découvrir.

Crimes de guerre à Habère-Lullin

Claude Barbier signe là un ouvrage commandé par la mairie d'Habère-Lullin, qui paraîtra pour les fêtes. Sa vente financera en partie les travaux de rénovation du monument dédié aux fusillés de décembre 1943.

Dans ce village, le 26 décembre 1943, vers 1 h du matin, un détachement du 28e régiment de police Todt interrompait brutalement un bal organisé au profit de jeunes réfractaires au service du travail obligatoire. Dénoncés par un maquisard retourné, 24 jeunes gens, ainsi que le fruitier furent assassinés par les policiers allemands. Huit autres furent déportés, dont six ne revinrent pas.

Le 2 septembre 1944, 40 Allemands, prisonniers de guerre furent passés par les armes, à une centaine de mètres de l'endroit où avaient péri les victimes du 26 décembre 1943.

Ainsi, Habère-Lullin présente la particularité d'avoir été le théâtre de deux crimes de guerre, l'un commis par des policiers allemands, l'autre par des membres des Forces françaises de l'Intérieur. Si le premier fait l'objet de commémorations annuelles, le second est très largement ignoré.

De nombreuses questions sont restées en suspens depuis soixante-dix ans maintenant : quel a été le rôle exact de celle que tout le monde (ou presque) a accusé d'avoir dénoncé le bal, « la Marseillaise » ? L'exécution des 40 prisonniers de guerre a-t-elle, comme cela est dit depuis 1944, permis la libération de 1 200 personnes emprisonnées à Lyon ?

450 pages, une cinquantaine d'illustrations. 27 euros.

Des Celtes au Grand Genève

Courant janvier paraîtra, sous l'égide du Département de l'Urbanisme du canton de Genève et de l'ARC, Association régionale de coopération, un atlas historique intitulé « Des Celtes au Grand Genève ». L'ouvrage a été réalisé par Claude Barbier et Pierre-François Schwarz, tous deux adhérents de La Salévienne.

En une vingtaine de cartes, autant de vignettes, le tout assorti d'un commentaire historique, les deux auteurs braquent les projecteurs sur l'histoire bimillénaire de notre territoire transfrontalier. Ils mettent en avant le caractère relatif de la frontière en montrant au travers de jeux de couleurs, que celle-ci (celles-ci plutôt) ont évolué au fil du temps. Ils viennent ainsi relativiser l'importance de ce fil artificiel qui vient séparer un territoire pourtant cohérent sur le plan géographique.

Ceux qui pensent (il y en a...) que l'Escalade est une guerre entre la France et la Suisse, tout comme ceux qui sont férus d'histoire régionale, trouveront matière à réflexion dans cet ouvrage.

CONFÉRENCES

Les « Malgré-Nous »

C'est devant une belle assistance que Manfred Schmitt s'est risqué avec doigté et sensibilité à traiter un sujet fort peu connu des Français, à savoir le problème des « Malgré-Nous » Alsaciens-Mosellans.

Tout en évitant la polémique de savoir ce qu'il aurait fallu faire il y a 70 ans, le conférencier nous a fait partager tout son vécu de cette époque pour expliquer et démonter le mécanisme par lequel les nazis ont mis au pas, en quelques mois, les Alsaciens et Mosellans, au moyen d'un « corsetage » et d'un encadrement sans faille.

Manfred Schmitt, avec l'appui de documents d'époque, a expliqué comment la société civile des territoires rattachés au Reich a été formatée brutalement dans une matrice implacable.

De la naissance à la mort la gent masculine tout comme la féminine ont été encadrées dès la prime jeunesse dans tous les compartiments de la vie : famille, école, armée, profession, politique et culturel.

Tout le monde devait participer à l'effort de guerre ; il régnait un climat de défiance et de délation et la répression réduisait toutes les parcelles de liberté avec, pour comble, l'incorporation de force proclamée le 25 août 1942, de plus de vingt classes d'âge dans l'armée allemande.

Cette incorporation s'est étalée d'octobre 1942 à février 1945.

Pour les récalcitrants ou évadés, les familles étaient prises en otage et transplantées en Silésie et ailleurs.

Plus de 130 000 Alsaciens-Mosellans ont été enrôlés dans la Wehrmacht, la Waffen SS ou la Kriegsmarine.

Les 4/5 ont été envoyés sur le front russe et ont connu différents sorts : tués au front, internés au camp de prisonniers de Tambov à 450 km au sud-est de Moscou, disparus à tout jamais (vermist), blessés avec un fort taux de mortalité immédiate ou libérés des camps soviétiques entre 1945 et 1955.

M. Schmitt a tenu l'auditoire en haleine grâce à ce témoignage qu'il a puisé dans tous les événements vécus par sa propre famille et lui.

Pour montrer que cette histoire, épineuse, taboue, voire dramatique, n'a en ce début du XXIe siècle pas encore trouvé sa finalité, le conférencier nous a projeté un film récent basé sur les travaux et recherches des associations de familles touchées par ce drame. Ce film, réalisé en 2011 par FR3 Alsace, « Vermisst, Portés disparus » a bien éclairé le public sur l'après-guerre.

Tous ces disparus au front ou dans les camps soviétiques ont laissé derrière eux des vies brisées, des parents, des veuves, des orphelins et des questions sans réponses.

Disparus quelque part à l'est de l'Europe, ces milliers d'Alsaciens et Mosellans incorporés de force ont pendant longtemps suscité l'espoir d'un retour dans le cœur de leurs proches. Mais, près de 70 ans après leurs disparitions, l'espoir s'est évanoui et n'a laissé que des vides et des questions.

Comment faire le deuil d'un disparu ?

Les témoignages émouvants relatés dans le film par d'authentiques acteurs du drame témoignent de l'interminable attente, l'espoir, le désespoir et l'impossible deuil de ces milliers de familles alsaciennes et mosellanes encore vivaces en ce début de XXIe siècle.

Comment peut-on vivre avec ces blessures de la mémoire ?

Manfred Schmitt

Les terres de Chapitre et Saint-Victor

Pouvoirs partagés entre Genève, Berne puis la Savoie (1536-1754)

Ce samedi 26 octobre 2013, Cédric Mottier suscitait l'intérêt de son public en retraçant l'histoire particulière des terres du Chapitre et de Saint-Victor, en soulignant les dimensions politique, stratégique et économique qu'elles ont pu incarner sur notre territoire.

L'exposé du conférencier s'articulait autour de la projection d'une série de belles cartes, dressées par l'auteur lui-même, qui permettaient d'emblée au spectateur de visualiser toutes les étapes d'un long processus géopolitique qui aboutira à la frontière franco-suisse « lissée », telle qu'on la connaît aujourd'hui.

1536, date charnière ! Jusque là, la quasi-totalité du pays genevois est sous l'autorité du duc de Savoie qui règne en monarque souverain sur ses états.

Les dynastes savoyards ont toujours ambitionné de posséder Genève pour en faire la capitale de leurs états. Mais, même s'ils ont pu patiemment, par divers artifices, s'approprier certains droits, la cité reste ville épiscopale, ne dépendant que de l'Empire.

Cependant, au cours des siècles, les institutions religieuses de la cité, par leur influence dans le diocèse, se sont enrichies de nombreux dons en terres et biens, disséminés dans les territoires devenus savoyards, particulièrement dans les baillages de Ternier et Gaillard. Ces territoires – cela concerne une centaine de villages – fiefs de seigneuries ecclésiastiques sises à Genève, échappent donc totalement à l'autorité du duc de Savoie.

Les plus importantes de ces seigneuries ecclésiastiques sont tenues d'une part par le prince-évêque de Genève, prince d'Empire, mais également de Genève, Thônex, Jussy, Thiez, d'autre part le Chapitre de la cathédrale ainsi que le prieuré Saint-Victor, dépendant lui de Cluny, mais dont le siège est resté à Genève et qui possède une grande partie de la Champagne genevoise.

Ces princes ecclésiastiques exerçaient tous droits de justice sur leurs hommes, mais il leur était interdit d'exécuter eux-mêmes les peines de sang ; ils étaient obligés de recourir à des seigneurs laïques pour les faire appliquer. Le duc de Savoie a pu ainsi jouer le rôle d'exécuteur des basses œuvres, ce qui constituait une porte d'entrée pour favoriser ses ambitions.

Genève alors compte 20 000 habitants, c'est une ville dynamique, opulente.

Face aux tentatives pressantes du duc pour assurer son emprise sur la ville, une partie des habitants qui lui sont hostiles et qui ont réussi à s'affranchir de la tutelle de l'évêque – il s'est enfui en 1533 – font appel aux Bernois avec lesquels ils avaient signé un traité de combourgeoisie en 1526. Les Bernois… ils caressaient certaines ambitions : depuis les guerres de Bourgogne, 1470, ils rêvaient de s'emparer du Pays de Vaud et voulaient un accès à Genève. Ce sera donc chose faite en cette année 1536 où ils envahissent le Pays de Vaud, arrivent à Genève, continuent leur charge sur les terres du duc qu'ils confisquent à leur profit et dans lesquelles figurent nombre de terres appartenant à l'ancien évêché, au Chapitre et au prieuré de Saint-Victor.

1536 signe le déclenchement d'un gros brassage géopolitique. Depuis 1528 les Bernois sont protestants ; pour s'ancrer dans la zone d'influence de la Confédération, Genève va choisir aussi le camp de la Réforme (par contre, par volonté de garder une autonomie, elle se donnera à une autre obédience que celle des Bernois).

Genève devient une république ; elle reprend à son compte, en les sécularisant, les droits du prince évêque qui l'érigent en seigneurie de droit.

Mais on arrive à l'échéance du traité de combourgeoisie entre Berne et Genève qui avait été signé dix ans plus tôt, en 1526. Les négociations sont âpres pour le renouveler. Berne présente sa facture pour son intervention militaire : la note est salée pour les Genevois.

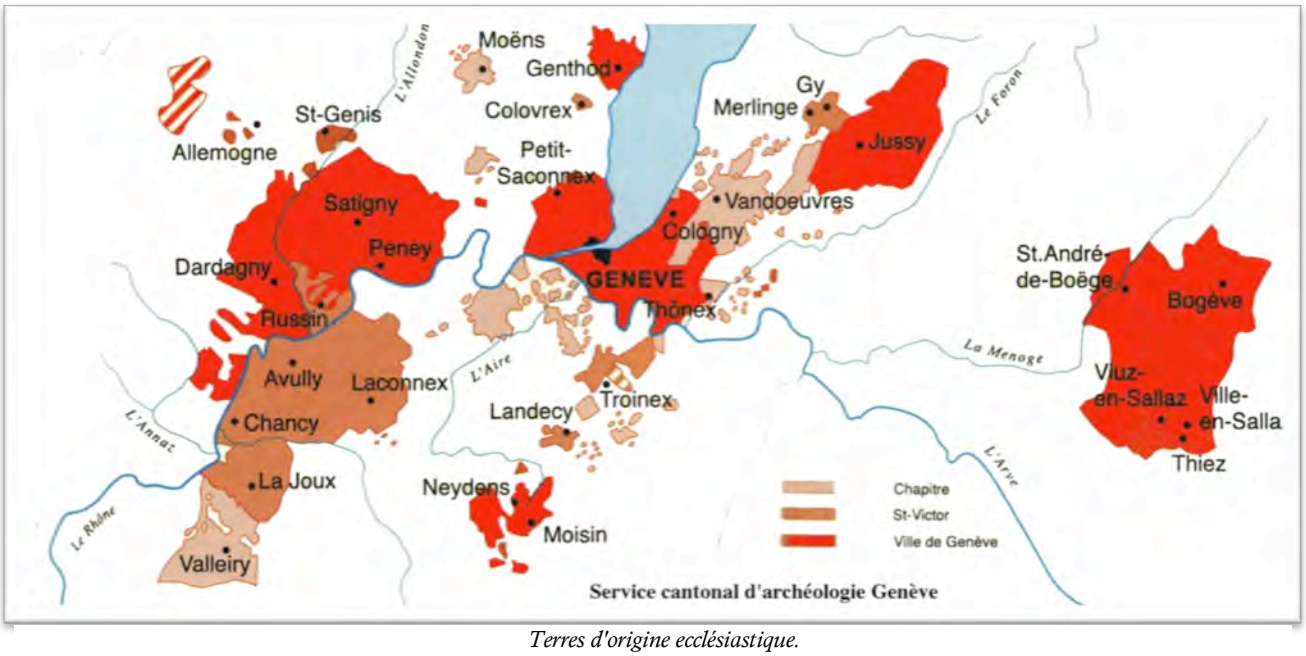

Terres d'origine ecclésiastique.

Une nouvelle combourgeoisie sera conclue le 7 août 1536, mais avant la signature de ce traité que Genève scelle en tant qu'état souverain, un autre traité a été paraphé où la cité devient vassale de Berne.

C'est de là que naît la problématique des terres du Chapitre et Saint-Victor, terres qui ont été confisquées et sécularisées par les Bernois.

En effet, dans ce premier traité, si Berne agrandit le territoire originel des franchises de Genève en lui accordant une part du pays de Gex, si elle lui concède en pleine souveraineté les terres anciennement du prince-évêque (que Genève possède déjà), Genève en retour s'engage à rester une ville ouverte pour Berne, en temps de paix comme de guerre, à ne conclure aucune alliance sans l'accord de son alliée, ni à chercher de protection ailleurs. Bien plus, si Berne concède à la jeune république les terres du Chapitre et Saint-Victor, elle s'en réserve cependant les droits éminents : possibilité de recevoir en appel les causes civiles et, quant à la justice criminelle, Berne aura pouvoir de casser ou réduire le jugement. S'il n'est pas prévu que les habitants de ces terres participent à l'imposition levée par Berne, ils ont cependant l'obligation de se ranger sous la bannière du bailli bernois qui gouverne leur baillage. Par ces différentes clauses, Berne est parvenue à imposer un lien vassalique à Genève, ce qui lui permettra de s'assurer un contrôle étroit sur sa combourgeoise.

Il faut préciser que, selon un recensement daté de 1568, les dites terres comptent 2 000 feux, soit 10 000 personnes ; c'est ainsi signifier la haute valeur économique qu'elles représentent pour la cité du bout du lac qui va se battre tenacement pendant plus de deux siècles pour les conserver à son profit, et cela malgré les tentatives ultérieures de Berne pour réduire ses prérogatives, et malgré les multiples revers qu'impose l'Histoire.

Or, pourquoi Berne si ambitieuse n'a-t-elle pas dévoré Genève toute crue, comme elle vient d'annexer Lausanne ?... Parce qu'il y avait un autre ogre en face d'elle, en l'occurrence le roi de France ! Genève sera ainsi sauvée de leurs appétits respectifs et voraces. Comme quoi deux ennemis valent mieux qu'un !

Il faut dire que François 1er avait quelques visées avides sur Genève : dès 1535 il avait envoyé des émissaires auprès du Petit Conseil pour convaincre les Genevois de se placer sous sa protection. Et en 1536, toujours la même année fatidique, prétextant une sombre affaire d'héritage, il s'empare des états de Savoie, ceci afin de s'assurer les passages vers l'Italie qu'il ambitionne de conquérir.

Exit le duc de Savoie ; en l'occurrence le Portier des Alpes se retrouve à la porte de ses états.

Les terres du Chapitre et Saint-Victor, on l'a dit, sont éparses, la principale difficulté vient de l'enchevêtrement des juridictions et, dès 1558, Genève va demander à Berne de faire des échanges pour rationaliser leur gestion. Mais tout au long des années, les Bernois ne cesseront leurs intrusions afin de réduire les prérogatives de Genève.

En 1559, les revers militaires du roi de France contre les armées de l'empereur commandées par le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, vont permettre au brillant militaire de recouvrer ses états. En 1567, les Bernois également lui restituent leurs conquêtes de 1536, mais pour ce qui concerne les terres du Chapitre et de Saint-Victor, ils en remettent les droits de souveraineté à Genève !

Les événements sont décidément contre Genève, de nouveau enclavée dans les terres d'un seigneur dont elle a tout à craindre.

Et tout bon catholique qu'il soit, le duc de Savoie ne remettra pas ces biens aux ecclésiastiques qui les possédaient auparavant. Ils vont lui servir pour exercer des pressions sur la république genevoise. Les habitants de ces territoires vont subir, de la part de l'autorité savoyarde, d'incessantes brimades, vexations, chicaneries…

En 1580, le duc Charles-Emmanuel succède à son père ; impétueux, il ne supporte pas que Genève soit hors l'orbite de ses états. À cette époque, la Ligue catholique et les problèmes de succession au trône plongent la France dans une guerre civile sanglante. Charles-Emmanuel est actif dans les rangs de la Ligue qui le nomme comte de Provence. Il amène la guerre sur notre contrée ; les habitants du pays de Gex particulièrement, devenus protestants par la force des choses, vont subir de la part de son armée, ravages et meurtres sordides.

Pour que le problème des terres du Chapitre et Saint-Victor se pacifie, il faudra attendre le XVIIIe siècle, celui des Lumières, où les

anciennes enclaves auront perdu leur sens et où les esprits s'exercent à la raison. Trois traités vont parvenir à simplifier la frontière :

- 1749, traité de Paris entre la France et Genève.
- 1754, traité de Turin entre la Savoie et Genève où la carte se simplifie et où le duc, devenu roi de Sardaigne, reconnaît enfin officiellement la souveraineté de la République genevoise.
- 1760, autre traité de Turin entre le royaume de Piémont-Sardaigne et la France par lequel le Rhône est promu au rang de frontière…

Dominique Miffon

À lire : Cédric Mottier, « La rupture du XVIe siècle (1536-1603) », dans Christian Guilleré, Catherine Santschi (dir.), (collectif), *Terres et pouvoirs partagés entre Genève et Savoie. Valleiry et La Joux (XIe siècle-1754). Les terres du Chapitre et de Saint-Victor*. Ouvrage en vente à La Salévienne

Georges Gimel 1898-1962
Un artiste dans la tourmente

Il était impossible de compter parmi les plus célèbres artistes du XXe siècle sans avoir participé comme pionnier à un des mouvements d'avant-garde qui renouvelèrent la perception du monde en même temps que l'expressivité des termes constitutifs du langage de l'art. Il fallait avoir été fauve, expressionniste, cubiste, dadaïste, surréaliste, abstrait, géométrique ou lyrique… pour s'imposer et marquer l'histoire ! Ceux qui s'épanouirent en traduisant leurs sentiments sans inventer de nouvelles formes ne seraient qu'accessoirement remarqués, quelles que soient leurs qualités. Georges Gimel fut de ceux-là.

Le 14 décembre 2013, à l'auditorium Louis Armand de Cruseilles, Josette Buzaré a retracé la vie de l'artiste d'une manière détaillée et richement illustrée, en présence de la famille du peintre qui présenta quelques-unes de ses œuvres. Gimel a travaillé à Grenoble. Andry Farcy, le créateur du Musée d'art moderne, l'a toujours soutenu, à Paris dans les années vingt, à Megève, Annecy et Cruseilles…

Engagé volontaire, il fut gazé et blessé la dernière semaine de la guerre. Il reprit ses études artistiques dans les académies d'alors avant de participer aux manifestations tumultueuses des années folles. Il fréquenta les célébrités du monde artistique et littéraire comme en témoigne la multitude de portraits qu'il fit des plus grands peintres, comédiens, musiciens, écrivains, collectionneurs ou acteurs de la mode. Peintre et décorateur, il crée des tissus, imagine des intérieurs, travaille à des dimensions monumentales à la recherche de nouvelles techniques. L'époque voulait qu'on ne sépare pas l'art et les arts décoratifs, la peinture de l'ameublement ou de la haute couture !

Quand la crise économique de 1929 éclate, Gimel se retire à Megève. Dans les Alpes, il peint la neige, pratique le ski et le patin sur glace en professionnel. Il cherche toujours de nouvelles techniques : la fresque sur béton et bientôt, à Annecy durant la dernière guerre, il découvre l'émail. Isolé, il multiplie les expériences de cuisson du verre en même temps qu'il milite dans les maquis de Savoie et du Dauphiné.

Fin 1944, il publie un ouvrage coup de poing : « Le calvaire de la Résistance » qui réunit textes, dessins et collages d'une puissante expression. Seuls ses proches connaissent déjà les bouleversants dessins au fusain réalisés dès son retour des tranchées, mais jamais exposés avant 1940 à la galerie Katia Granof où le pouvoir de Vichy en censurera plusieurs. C'est là qu'il donna le meilleur et découvrit le besoin d'exprimer la souffrance et l'angoisse qui en fera un « major » du renouveau de l'art sacré. Il multipliera dès lors les interventions dans les églises, le Chemin de croix favorisant l'illustration de toutes les étapes de la tragédie de l'existence.

Après la guerre, Paris a oublié Gimel. On y réhabilitait les ténors de l'avant-garde réduits au silence pendant plusieurs années ou on se passionnait pour les créateurs d'une nouvelle génération : abstraits lyriques, informels ou géométriques. Gimel ne serait plus qu'un « régionaliste », à qui des commandes publiques ou des interventions dans des églises permettaient de

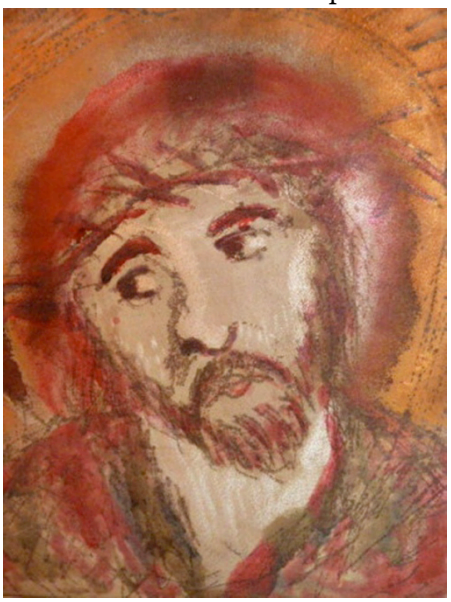

Christ. Peinture sur verre.

poursuivre ses recherches monumentales en peinture murale et surtout sur émail. Si le travail avec le métal altéra sa santé, il n'émoussa pas sa soif d'être et de vivre.

Georges Gimel reste un peintre à découvrir pour ses émouvants dessins de la guerre, mais plus encore pour ses portraits. Il fit celui de la plupart des célébrités de l'entre-deux-guerres dans un style qui ne tient qu'à lui et à un moment où le genre était progressivement délaissé. C'est dommage qu'on n'illustre jamais les biographies de ces hommes de lettres, musiciens ou savants avec ses portraits : ils sont perspicaces, puissants et souvent beaux !

Le peintre religieux mériterait une étude spécifique qui le remettrait à sa juste place dans le renouvellement de l'art sacré du XXe siècle. Dans nos régions, il s'y passa beaucoup de choses qu'on ignore souvent. Il y eut Assy mais combien d'églises nouvelles dans nos villages… Il y a un art religieux moderne en Savoie comme il y eut un art baroque !

Jean-Luc Daval

BIBLIOTHÈQUE

ACHAT

Retour à la vie : L'accueil en Suisse romande d'anciennes déportées françaises de la Résistance (1945-1947) par Éric Monnier et Brigitte Exchaquet-Monnier (auteurs qui habitent Beaumont), 402 p., 29 €. Entre l'été 1945 et le printemps 1947, environ 500 anciennes déportées, la plupart résistantes, comme Charlotte Delbo, mais aussi quelques juives, telle Simone Veil, passent plusieurs mois de convalescence en Suisse romande. À l'initiative de Geneviève de Gaulle — dont les liens avec Bossey sont bien connus — de l'Association des déportées et internées de la Résistance [ADIR] et d'un Comité d'aide en Suisse, neuf villages ou villes accueillent ces revenantes de Ravensbrück ou d'Auschwitz. Malgré des archives lacunaires, les auteurs ont reconstitué les conditions de ces accueils et leur financement par les multiples conférences de Geneviève de Gaulle et une contribution du Don suisse.

ÉCHANGES

À la découverte du Musée archéologique de Viuz-Faverges. 36 p. Don des Amis de Viuz-Faverges.

Le pays de Faverges : une terre industrielle XIXe-XXe siècle, sous la direction de Pierre Judet. 111 p., 2013. Don des Amis de Viuz-Faverges.

Archéologie de la Maurienne par René Chemin. Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne. Tome XLVII. 184 p., 2013

Savoie et Littérature, Actes du 44e congrès des Sociétés savantes de Savoie réunies les 8 et 9 septembre 2012. Publication des 32 conférences, dont celles de Claude Barbier, Marie-Claire Bussat-Enelvoldsen.

DONS

La maison rurale en Vallée d'Aoste (Bionaz, Oyace, Torgon). Étude de géographie historique et sociale par Claudine Remacle. Thèse de Doctorat. 1991. Tapuscrit. 358 p. Don de Dominique Barbero.

Les acteurs de développement local dans le massif des Bauges par Laurence Gumiero. Maitrise d'aménagement ; septembre 2000. 126 p. + annexes. Don de Dominique Barbero.

Comparaison et évolution de l'usage des sols à l'Âge du bronze et aux derniers siècles sur les bords du lac du Bourget ; approche combinée SIG-géochimie organique par Typhaine Guillemot ; master de géochimie et terre durable. 2012. Tapuscrit. Don de Dominique Barbero.

« Panorama unique au monde », histoire du téléphérique de Veyrier-du-Lac d'Annecy. Par Marie-Antoinette Giraud, Olivier Labasse, Jean Mignot, Bernard Premat. 190 p., 25 €. Avec quelques photos de Charles Brand prêtées par la famille Boimond grâce à La Salévienne. Don de Veyrier Patrimoine.

Crimes et Châtiments en Chablais par Arnaud Delerce et Jean-Marc Kuntz. Édition du Vieil Annecy. 143 p., 25 €. Don de l'éditeur.

La conquête du Mont-Maudit par Henri Alfray. Roman historique sur la Savoie qui se passe en 1361 où quatre hommes du comte de Savoie se lancent à l'assaut du Mont-Blanc… séjour du diable. Derrière le nom de l'auteur se cache un historien érudit de cette période qui sait retracer les circonstances du temps. 227 p. 16 €. Édition du Vieil Annecy. Don de l'auteur.

Affaire des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex : Cour permanente de justice internationale ; série C. Plaidoiries, exposés oraux et documents. 1932 (texte en français et en anglais). 727 pages dans chaque langue. Don de Maurice Sublet.

De la Mandallaz à la Libération d'Annecy : Un maquis dans la guerre par Claude Antoine. Don de l'auteur. 79 p.

Une belle collection de c**artes postales de Saint-Julien**. Don de Pierre Yves Charrière.

La **Revue historique des armées**, n° 258 à 272. Don de Didier Dutailly.

Une collection du **Cultivateur savoyard** datant des années 1940 et 1950. Don de la famille Maulini de Ternier

La Salévienne remercie vivement les généreux donateurs !

CARNETS D'HISTOIRE

« Tendre pour le mont de Sion et dur pour Saint-Julien »

Extrait de la troisième édition de 1911 du livre « Voyage en France 18e série, Région du Haut-Rhône : le Rhône du Léman à la mer », du journaliste Victor-Eugène Ardouin-Dumazet (1852-1940). L'auteur a écrit une soixantaine de volumes de *Voyage en France* qui, selon Wikipédia, « constituent toujours un précieux document sur l'état de la France rurale et urbaine à la fin du XIXe siècle ». L'auteur a parcouru notre contrée vers 1900.

…« [en arrivant de Cruseilles] J'ai donc continué la route de Saint-Julien. Elle parcourt un riant pays, très vert, où les villages sont nombreux, et va traverser le col largement ouvert entre le Salève et la montagne de Sion, moins haute, mais isolée et de forme régulière. Ce massif remarquable relie le Salève au Vuache ; sur ses pentes coulent de nombreux ruisseaux formant de petites rivières allant au Rhône et aux Usses ; le point culminant, au-dessus du col, atteint 862 mètres ; la cime est un étroit plateau offrant des vues immenses sur tout le pays de Genève, une partie du Léman, le Jura, le Salève et, par l'échappée de Cruseilles, les hautes montagnes qui enveloppent le lac d'Annecy. Au sud et sur tous les versants bien exposés, des vignobles tapissent les pentes ; au nord de riches cultures et des prairies enveloppent les villages, très nombreux ; Si la montagne de Sion occupe un espace assez restreint, elle n'en constitue pas moins une petite contrée naturelle, curieuse et belle.

Le col est très peu dominé par la croupe suprême de la montagne ; le double versant est à 798 mètres, 64 mètres de moins que la cime. Le gros hameau de Charly couvre la pente.

La descente est rapide. Voici au passage le château de Pommiers, (sic) qui fut une abbaye ; le gros hameau du Châble étendu au pied du Grand Piton ou du Salève ; puis au sein d'une opulente campagne, des hameaux bien bâtis, nombreux surtout sur les pentes du Salève ; on traverse le chemin de fer d'Évian et voici la minuscule ville – est-ce bien une ville ? – de Saint-Julien, où moins de mille habitants sont réunis, mais qui possède pourtant une sous-préfecture et toutes les administrations d'un chef-lieu administratif et judiciaire. Sans les fonctionnaires, leurs femmes, leurs enfants et leurs employés, que serait la population d'un tel centre !

Assise à la frontière même, Saint-Julien fait en réalité partie de la banlieue de Genève à laquelle la relie un tramway à vapeur. C'est du côté de la grande ville helvétique qu'elle regarde ; le chemin de fer de Bellegarde à Évian et à Saint-Gingolph n'a pas réussi à lui enlever ce caractère de faubourg d'une ville étrangère. »

Claude Mégevand

1914-1918 : Déserteurs et insoumis

Les déserteurs, ce sont ceux qui quittent l'armée – au cours d'une permission, d'une bataille, d'une hospitalisation – alors que les insoumis, eux, sont ceux qui n'ont jamais rejoint leur régiment.

Les chiffres exacts sont difficiles à établir. Sur toute la France, on ne signale que 10 000 insoumis en août 1914, faible nombre qui

s'explique par le poids du patriotisme et les mécanismes d'obéissance. La situation se modifie lorsqu'à la fin 1914, la guerre s'enlise. Il y a 15 600 désertions à l'intérieur en 1916 et 25 579 en 1917[1]. En 1917, 21 000 déserteurs sont condamnés[2]. En 1920, la gendarmerie publie le chiffre de 66 678 arrestations de déserteurs à l'intérieur entre 1914 et 1918[3]. Au total il y aurait entre 80 et 90 000 déserteurs. C'est à la fois peu et beaucoup !

Ces hommes cherchent des points de sortie. Ils sont nombreux dans les Alpes-Maritimes parce que la frontière est proche. On observe des départs depuis les côtes de Normandie et du Languedoc. Dans les Pyrénées-orientales, les taux d'insoumission et de désertion atteignent le double de la moyenne française[4]. Dans certains cantons, un cinquième ou un tiers des mobilisés passent en Espagne. Cela s'explique par l'ancienneté de la circulation transfrontalière et une commune culture catalane. La situation est la même dans les cantons basques[5]. Là aussi, les gens ont l'habitude de rejoindre leurs presque compatriotes basques espagnols. Les désertions y commencent dès 1915. Idem en Corse où les jeunes ont l'habitude de s'embarquer pour chercher de quoi vivre. Les particularismes culturels perdurent.

En Haute-Savoie aussi les déserteurs et insoumis sont nombreux, grâce à la frontière suisse. En mars 1917 la gendarmerie de l'arrondissement de Saint-Julien a 611 déserteurs sur ses listes. À la mi 1917, 362 déserteurs nés en Haute-Savoie ou à Genève se trouvent dans la grande ville lémanique. Il y aurait 4 800 déserteurs à Genève en janvier 1918[6]. Certains vivent à l'hôtel. L'un d'eux travaille comme surveillant dans un asile de nuit.

Nous ignorons leurs motivations, car les archives ne leur donnent pas la parole. Sur un échantillon de 186 désertions, 73 % des cas se produisent en 1915 et 1916, avant le dramatique printemps 1917; ils ne pouvaient plus tenir[7]. D'autres manquaient de motivation en raison de leurs liens familiaux avec la Suisse. Il convient enfin de s'interroger sur la distinction habituellement faite entre déserteurs et pacifistes. Les pacifistes expriment une opposition à la guerre. Certains déserteurs ou insoumis partagent probablement leur point de vue, mais comme ils appartiennent à des catégories peu scolarisées, ils n'ont pas l'occasion de s'exprimer publiquement, ils sont comme invisibles.

EXEMPLES DE DÉSERTEURS

- Annecy : arrestation d'un déserteur qui se cachait sous le lit de Mme X, uniquement vêtu d'un caleçon et d'une chemise.
- Un déserteur de Sallanches (qui faisait de la contrebande de caoutchouc) est traduit en conseil de guerre à Grenoble.
- En 1918 un déserteur originaire de Doussard, détaché dans une équipe agricole à Chapeiry, ne regagne pas son dépôt.
- Fin septembre 1918, un insoumis est arrêté pour la 4e fois. Les gendarmes ont « planqué » près de sa maison à Domancy[8].

Le bobo du gendarme

Le 31 août 1915 un télégramme relate l'incident suivant : « individu inconnu démuni passeport et invité à justifier identité par gendarme région Ferney-Voltaire trompant surveillance s'est enfui en outrageant grossièrement gendarme et poursuivi par ce militaire a pénétré territoire suisse après corps à corps dans fossé frontière. Gendarme pouce gauche foulé coupure main gauche et contusions genoux ».

Faites l'amour, pas la guerre[9].

En 1917 Madeleine Donie, institutrice en Bretagne, rejoint à Sens Jean Siret, son amoureux qui a déserté. Ils arrivent à Évian, passent la frontière à Saint-Gingolph et vont vivre à Lausanne (Bénon n° 50).

Un malade mental ?

En avril 1918 Francisque Mancey 28 ans, cultivateur, surnommé l'Apache, connu pour « chicaneur », déserteur, sortant d'un asile d'aliénés, fait un « scandale » au café de Veigy alors qu'il a bu. Il s'écrie « vive les boches, vive le Kaiser, à bas Pétain, les Français sont tous des cons ». Il s'adresse aux soldats : « bande d'embusqués, vous seriez mieux au front que d'être là à nous emmerder ». Le jugement se

[1] Miquèl Ruquet, *Déserteurs et insoumis de la Grande Guerre (1914-1918) sur la frontière des Pyrénées-Orientales*, 2009.

[2] François Roux, *La Grande Guerre inconnue, les poilus contre l'armée française*, 2006, p. 121.

[3] Louis N. Panel, *La Grande Guerre des gendarmes*.

[4] Miquèl Ruquet, *op. cit.*

[5] Jacques Garat, *Insoumission et désertion en France pendant la Grande Guerre : le cas des cantons basques*, mémoire de DEA, (*Sud-Ouest* 11/11/2000).

Site http://urrugne.info/Ixtorioa/istorioa.htm 23/01/2011.

[6] ADHS 2 Z 806

[7] ADHS 2 R 67

[8] *La Croix de Haute-Savoie*.

[9] ADHS 4 M 515

conclut sur un non-lieu[1].

Familles franco-suisses[2]

Sur 611 noms recherchés par les gendarmes de l'arrondissement de Saint-Julien, on compte 23 % de personnes nées en Suisse[6].

- En août 1917, Berthe Tilman, jeune ouvrière suisse, rejoint près de Thonon un soldat français en permission pour lui demander de reconnaître son enfant. Son amant est en train de battre le blé de son oncle. Elle lui propose de déserter.
- Louis Pugin, 41 ans, agriculteur à Troinex
- (Suisse) a déserté. Il a épousé à Carouge une Fribourgeoise. Sa sœur est la femme d'un employé de tramway de Genève. Une autre sœur est employée dans un asile genevois.
- Séverin Degerine, de Nangy, a une sœur couturière et une autre domestique; elles vivent à Genève.
- Émile Goy, de Cranves-Sales, a deux sœurs domestiques à Genève.
- Louis Naville, de Fillinges, a une sœur mariée à Genève.
- Marie-Joseph Carillat, né à Chênex, a sa mère qui vit à Genève, ainsi qu'une sœur lavandière dans cette ville (femme d'un cordonnier). Une autre sœur vivant à Genève a un mari déserteur.
- Louis Charles Joseph Pérolini, de Frangy, a une sœur négociante dans le canton de Vaud et une autre sœur vivant chez elle.
- Édouard Comte, de Saint-Cergues, a un père suisse.
- Un Grandchamp lointainement originaire de Vulbens avait depuis longtemps ses parents installés en Suisse. En 1914 il veut faire la guerre. Au cours d'une permission, ses proches lui conseillent de déserter, ce qu'il fait.
- Émile Beetschen, né en 1896 à Chevrier, appartient à une famille de fruitiers d'origine bernoise établie en France 30 ans avant la guerre. Etc. Etc.

LA RÉPRESSION

La désertion est punie de mort par les articles 213, 218 et 238 du Code de Justice militaire qui reste celui de l'empereur Napoléon III, simplifié en 1875. Malgré les victoires électorales des démocrates, il n'a pas été refondu. La république garde des méthodes bonapartistes. La peine est prononcée par la Cour martiale, sans appel, ni cassation ni plaidoirie d'avocat. L'instruction préalable non plus n'est pas obligatoire[3]. Ceci dit, les jugements de 1914-1918 se font plutôt sur la base de l'abandon de poste. Les peines de mort sont rares.

La surveillance est faite par le Commissariat spécial des Chemins de fer et de la Frontière, une police politique.

Dès septembre 1914 les hommes qui se marient doivent informer le maire sur leur situation militaire et le nom des insoumis doit être affiché dans les communes de leur canton. Beaucoup de maires n'appliquent pas la consigne, trop cruelle pour les familles. On se méfie des familles de déserteurs, leurs laissez-passer de zone leur sont enlevés et on vérifie lorsqu'ils demandent un passeport. Début 1917 on leur retire leurs passeports. Or, vendre au marché de Genève est pour beaucoup une nécessité. On surveille les blessés qui arrivent en train ainsi que ceux qui sont traités isolément.

Les autorités françaises collaborent avec les États belge, britannique, italien, etc. qui cherchent leurs déserteurs (les Italiens devaient être nombreux en Haute-Savoie).

Il y a des trafics de faux papiers.

Les employeurs qui font travailler des déserteurs sont rappelés à l'ordre.

Le 10 mai 1918, la Suisse ordonne le refoulement des déserteurs. Cela ne vaut pas pour ceux qui ont des liens avec ce pays (naissance, famille...).

La répression n'est pas efficace, soit par manque de gendarmes, soit parce que certains fonctionnaires font preuve d'humanité. Des militaires obtiennent l'autorisation d'aller en zone et de là entrent en Suisse par les nombreux chemins qui longent la frontière. La gendarmerie est impuissante. Il est plus facile d'établir des listes de déserteurs que de verrouiller la frontière…

Dans les environs de Cruseilles, certains insoumis sont des Savoyards établis en Argentine.

LES RÉSEAUX D'ENTRAIDE

Des réseaux aident les déserteurs à fuir, surtout par le Léman, et à vivre en Suisse. Les Tziganes aussi proposent leur soutien.

Courrier clandestin[4]

Voici un gamin de quatorze ans dont le père a déserté depuis les premières semaines du conflit pour rejoindre sa femme (malade ?) à Lausanne.

---

[1] ADHS 3 U 4/574

[2] ADHS 2 Z 806 et 3 U 4/574

[3] André Bach, *Fusillés pour l'exemple 1914-1915*, 2003.

[4] ADHS 4 M 515

Lucien Baud, de Murcier (Savigny)

Article du journal l'Humanité daté du 20 janvier 1924. Cet article voulait démontrer que l'association d'anciens combattants du parti était plus efficace que les associations « bourgeoises ». C'est un article représentatif de l'antipatriotisme et l'antimilitarisme du jeune PCF. Il concerne le soldat Lucien Baud, récemment installé à Murcier (Savigny), qui avait déserté en 1916.

« Le **monde à l'envers**

Baud (Julien), ancien zouave, blessé deux fois, est au bagne.

Joffre, Nivelle, Langle de Cary se baladent couverts d'honneurs.

En août [1914] Baud[1] Julien, fils de paysans pauvres de Savigny (Haute-Savoie) s'engageait, à l'âge de 18 ans, au 1er régiment de zouaves[2]. C'était l'époque où Jouhaux et Barrès s'engageaient... à s'engager.

Tous ceux qui ont vraiment fait la guerre savent ce que fut l'existence d'un régiment de zouaves de 1914 à 1916, au temps glorieux du « grignotage »: offensives ratées sur offensives ratées, massacres sur les fils de fer intacts des tranchées allemandes, pluie, boue, toutes les formes de la mort et de la souffrance les plus atroces.

Durant ces deux ans-là, Baud Julien suivit le sort de son régiment. Il fut blessé deux fois et la deuxième fois eut un bras fracassé; il fut aussi, entre temps, évacué pour maladie (il n'est pas d'une forte constitution). En décembre 1916, « ayant trop souffert », il déserta.

À Paris, pendant ce temps, Barrès pondait, dans son bureau de l'Écho de Paris ses articles héroïques, et Jouhaux vivait toujours grassement de l'union sacrée, tandis qu'à Chantilly, le G. Q. G. mettait la première main, entre deux tours en limousine et deux parties de bridge, au plan de la mirifique offensive du 16 avril.

En août 1922, Baud Julien, dont les parents étaient dans la misère et dont le frère malade (impotent depuis 1914) était à la charge des vieux, se constituait prisonnier, confiant dans la clémence du conseil de guerre.

Il s'était marié et avait deux enfants. Ses deux ans de front dans l'infanterie, ses deux blessures, sa situation de famille, tout cela ne l'empêcha pas d'être condamné à 5 ans de travaux forcés.

Quoi qu'il en soit, tout ce qu'obtint Baud Julien, par la suite, ce fut une remise de peine de 3 ans.

Malade des suites de ses blessures et de ses campagnes, il avait été évacué récemment du pénitencier d'Aire-sur-la-Lys[3], où il expiait les crimes des états-majors et des ministres, et hospitalisé à l'hôpital militaire de Lille. On sait quelle oasis est « l'hosto », aussi bien pour le combattant que pour le condamné militaire; aussi peut-on aisément imaginer le désespoir qui s'empara de Baud Julien, qui espérait sa grâce pour le 1er janvier (le sénateur de la Haute-Savoie, David, étant intervenu en sa faveur auprès de Maginot le 15 décembre), quand le 10 janvier, ne voyant rien venir, il apprit à l'hôpital qu'il était porté sortant et devait rejoindre dans, les cinq ou six jours la chiourme d'Aire-sur-la-Lys.

Ce malheureux écrivit sa mère : « je suis à moitié fou de savoir que je vais retourner dans cet enfer disait-il. Je me doutais bien un peu que l'on ne s'occupait pas de moi, car ceux qui ont le bien-être ne peuvent pas croire à nos souffrances. » Et il signait : « Votre fils qui vous embrasse peut-être pour la dernière fois. »

Les vieux parents voient, pendant ce temps, leur misère s'aggraver.

Mais le cri de désespoir de Baud Julien a été tout de même entendu. Ce ne fut point, naturellement par l'une de ces grandes associations officielles d'anciens combattants (ou surtout soi-disant tels).

Ce fut par la section d'Annemasse de l'A.R.A.C. qui, se joignant à la Fédération communiste de la Haute-Savoie, vient d'adresser un appel pressant aux sénateurs et députés de ce département.

L'Humanité appuiera de toutes ses forces, est-ce utile de le dire, la campagne commencée en faveur du mutilé Baud, coupable d'avoir donné par deux fois son sang à cette patrie à laquelle les grands hommes du régime n'ont donné que leur encre et leur salive. »

L. Robert

[1] Dans les recensements de 1921 et 1926, le père de Lucien Baud est cité comme cultivateur à Savigny.

[2] Le 1er régiment de zouaves participa en 1916 à la bataille de Verdun. L'automne fut marqué par une campagne de vaccination, puis une action de dératisation ("on assiste à une véritable hécatombe de rongeurs"), des pieds gelés, des tympans percés par le souffle d'une explosion, des bronchites et des gastro-entérites. Le nombre de malades dépasse celui des morts et des blessés. Le froid, la neige, la boue, les vaccins contre la typhoïde affaiblissent les organismes. Début décembre les soldats passent à l'arrière, à l'est de Belfort. Le journal du régiment note qu'un certain « Beau » (notre homme ?) est évacué pour trachéo-bronchite.

[3] Le pénitencier (prison militaire) d'Aire-sur-la-Lys, appelé Fort-Gassion, se trouvait dans le Pas-de-Calais.

Le père l'envoie à Évian pour poster un grand nombre de lettres. S'agit-il d'un réseau d'aide aux déserteurs entre la France et la Suisse ? Le gamin fait également passer des vêtements civils à un militaire qui veut se réfugier en Suisse. L'enfant est arrêté en novembre 1915.

Hébergés par les Tziganes

En 1917, arrestation d'un déserteur dans une roulotte de bohémiens à Annemasse. 1918, arrestation d'un déserteur qui voyage avec les habitants d'une roulotte.

Un vannier

En janvier 1916, arrestation d'un déserteur dans le quartier du château à Annecy. Il s'agit d'un Tzigane vannier et chiffonnier. Il avait été envoyé comme travailleur dans une usine de Saint-Fons (Rhône) et s'était enfui.

Au café des déserteurs

En 1916 F. et C., déserteurs depuis 1914, exploitent chacun un café à Genève. Ils « cachent dans leurs caves de grosses quantités de 'tomes' et de beurre, passés en contrebande de France en Suisse avec la complicité de déserteurs français ». Leurs cafés servent de rendez-vous aux déserteurs. Ils ont fondé « une véritable association » qui aide les nouveaux venus en permission à Genève et les déserteurs[1].

On signale que les employés des compagnies de navigation sur le lac déposent souvent des lettres à la poste dès leur arrivée à Évian. Lettres écrites par des déserteurs ?

Un soldat aide un déserteur

On relève des incidents, comme celui survenu au gendarme Paul Tréand, de la brigade de Thonon. En septembre 1917 il affirme avoir « été grossièrement outragé, frappé et terrassé par un autre permissionnaire » alors qu'il appréhendait un déserteur. Le gendarme est cité pour avoir su éviter le pire et « en imposer en déployant la force des armes de façon à éviter de se mettre dans l'obligation de s'en servir ».

Réfugié à Genève

Henri V. exploitait avant-guerre une boucherie chevaline à Genève. Pendant la guerre, il travaille comme camionneur chez un marchand de charbon. « Est considéré […] comme capable de se livrer à n'importe quelle besogne », affirme le rapport de police[15].

PROPOS FAVORABLES AUX DÉSERTEURS

Déserteur et prisonnier en Allemagne

En 1915 Auguste Carrel (1886-1936) de Chevrier, est condamné à mort par contumace par le conseil de guerre pour « provocation à la fuite de militaires en présence de l'ennemi ». La sentence n'est pas exécutée, car il s'est laissé prendre par les Allemands. Longtemps, dans le village, son histoire se racontait en chuchotant.

Traversons la Grande Gouille[10]

En décembre 1915, Alexandre Vulliez est restaurateur à Thonon. Ayant trop bu, il se met en colère en voyant des gendarmes arrêter à la gare un permissionnaire en retard. Il fait allusion aux réseaux d'évasion. « Ce n'est pas la peine que les soldats aillent se faire crever la peau puisqu'on les arrête à Thonon, ils feraient mieux de déserter.

[…] Et bien si j'étais à sa place, je traverserai la grande gouille [le lac Léman], ils devraient tous déserter ». La justice le condamne à 500 F d'amende.

Un Suisse alémanique

Johann Jacob Lehnher est garçon boucher à Thonon. Comme certains Suisses alémaniques, il sympathise avec l'Allemagne en qui il voit un pays d'ordre, militairement fort (souvenir de 1870), et non-laïc. L'intégration de la Savoie à la France en 1860 n'a pas été acceptée. Il incite un soldat à déserter[16].

APRÈS 1918

Après la guerre, plusieurs veulent sortir de l'illégalité. Marius Philippe est rayé des contrôles de l'insoumission pour s'être engagé dans la Légion étrangère de 1917 à 1919. Idem pour Adelin Delerce. Joseph Bertoni est rayé, car il a servi dans l'armée italienne. Albert Decroux et Émile Culaud se présentent à la gendarmerie. D'autres sont rayés parce qu'ils sont morts, âgés de plus de cinquante ans, ou ont perdu la nationalité française. François Poex habite en Amérique. Voisin a été dispensé parce qu'il est l'aîné de sept enfants. Rattrapé par la mobilisation, évacué pour maladie en 1917, il est dirigé sur la Prévôté puis s'évade. Pierre Chappaz déserte dès l'année 1914. Il est déchu de la nationalité française en 1921. Etc.

Le 29 avril 1921, une loi portée par la Ligue des Droits de l'Homme efface la plupart des condamnations. Toutefois une circulaire de 1923 ordonne l'expulsion des Français ayant acquis une nationalité étrangère dans le but de se soustraire à leurs obligations militaires.

Philippe Duret

[1] ADHS 2 R 67

Musique, famille, centenaire, bicentenaire… et le Salève

2013, sans que beaucoup n'en prennent conscience, était une année importante pour le riche passé culturel du Salève. C'était, en effet, l'année du centenaire de la mort d'Émile Ollivier et du bicentenaire de la naissance de Richard Wagner, et donc l'occasion unique de rappeler la visite de Franz Liszt au Salève. Non seulement les trois sont venus au Salève, et à Mornex en particulier, mais, de plus, des liens familiaux les unissent.

Depuis le 21 août 1835, Franz Liszt et la comtesse Marie d'Agoult vivent à Genève, à l'angle de la rue Tabazan et de la rue des Belles-Filles (aujourd'hui rue Étienne Dumont). C'est du reste à Genève que naît leur première fille, Blandine Rachel, le 18 décembre 1835. Leur seconde fille, Francesca Gaetana Cosima, nait à Bellagio (Italie) le 25 décembre 1837.

Des fenêtres de leur appartement, ils contemplent à longueur de journée la falaise abrupte du Salève, alors entaillée des multiples cicatrices de nombreuses carrières. Ils entreprennent donc un jour, tout logiquement, de monter au Salève. Cela se passe le 15 mai 1836. Ils passent la nuit à Mornex et redescendent vers Genève le 16 mai. S'il existe une lettre de Marie d'Agoult à George Sand évoquant cette montée au Salève, il n'y a rien de Liszt lui-même. On sait simplement qu'ils ont trouvé la promenade agréable et la vue depuis le Salève splendide.

Franz Liszt a-t-il été inspiré par le Salève ? Il n'a, en tous cas, laissé aucune composition se référant, de près ou de loin, à celui-ci. Y sont-ils remontés par la suite ? Rien ne l'indique. Leurs filles ont-elles fait le pèlerinage du Salève ? Ni Blandine ni Cosima, n'en ont éprouvé le désir. Le Salève n'a été qu'une parenthèse promenade dans la vie de Franz Liszt et de Marie. Le couple, dès 1837, va à Chamonix, puis en Italie.

Les historiens du Salève et les amateurs d'opéra savent tous que, vingt ans plus tard, Richard Wagner séjourne, du 7 juin au 16 août 1856, à Mornex. Il habite quelques jours au pavillon des Glycines, puis plusieurs semaines à la villa Latard, établissement d'hydrothérapie du docteur Vaillant. Wagner vient à Mornex soigner un eczéma rebelle et très gênant. À cette époque, en effet, Mornex **est** une station climatique et hydrothérapique connue et fréquentée. Le docteur Vaillant y tient une maison-clinique où ses soins, à base de bains et douches, font des miracles.

La légende d'un violent orage sur le Salève inspirant Wagner pour la fameuse chevauchée des Walkyries ne reste, hélas, qu'une légende. *La Walkyrie* était achevée depuis fin mars 1856 ! Il est toutefois possible qu'il ait effectué quelques corrections mineures au manuscrit, mais nous n'en avons aucune certitude. Les spécialistes de Wagner en doutent fortement. L'inscription « Ici fut composée la Walkyrie », sur le pavillon, est donc malheureusement fausse. En revanche, il semble bien qu'à Mornex, Wagner jette sur le papier quelques esquisses du poème de *Tristan et Iseult*.

Sur le Salève, Wagner s'est surtout promené avec son chien ! Il a aussi écrit de longues lettres à son ami Liszt, alors à Zürich, et étudié plusieurs de ses partitions, notamment des poèmes symphoniques. Wagner, un brin flagorneur, lui écrit même qu'il est « le plus grand musicien de tous les temps ». Le 16 août 1856, quittant Mornex pour Zürich, Richard Wagner est guéri de son eczéma et vient de passer deux mois « paradisiaques », selon ses propres termes. Désolant pour les amoureux du Salève, mais il faut en prendre son parti, Richard Wagner n'a jamais cité le Salève comme ayant eu une quelconque influence sur ses compositions. Il n'a rien composé lors de son séjour à Mornex. Il n'y est jamais retourné, ni seul, ni avec Cosima, la fille cadette de Litz, dont il va s'éprendre. Ce qui, vers 1866, provoquera une rupture entre les deux amis que sont Liszt et Wagner

Richard Wagner s'éprend de Cosima Listz, alors qu'elle est mariée à Hans von Bülow, chef d'orchestre et ancien élève de Franz Liszt. Reproduisant quelque peu le modèle parental, Cosima quitte von Bülow, s'installe avec Wagner et lui fait trois enfants en dehors du mariage : deux filles et un garçon, comme Franz Liszt et Marie d'Agoult ! On pourrait imaginer un Liszt philosophe, ou fataliste, ou très libéral. Il n'en est rien. D'une part, il n'accepte pas que sa fille trompe ainsi Hans von Bülow, d'autre part, il critique violemment l'écart d'âge entre Cosima et Richard Wagner, vingt-quatre ans ! Mais la passion liant Wagner et Cosima renverse tous les obstacles, le couple se marie, et finalement Liszt revoit son ami et sa fille.

Si Liszt n'est pas un père modèle, ni même un père attentionné, Cosima n'a rien d'une fille chérissant son père. Elle écrit ainsi dans son Journal, à la date du 23 mars 1871 : *Je range des papiers et lis de vieilles lettres de mon père, ce qui me montre encore une fois très clairement, que je n'ai eu ni père, ni mère*[1]. Et elle ajoute, comme pour mieux préciser les choses : *R [Richard Wagner] est le seul qui m'ait aimé, et il représente tout pour moi.* Ce que l'on décrypterait aujourd'hui : Richard est tout à la fois mon père, mon mari, mon amant, mon frère, mon ami !

Le 22 octobre 1857, Émile Ollivier, alors avocat et député républicain de la Seine, épouse, à la cathédrale Santa Maria del Fiore de Florence, Blandine Rachel Liszt, fille aînée du compositeur. Ce dernier n'assiste pas à la cérémonie mais, ainsi qu'il l'écrit à Démosthène Ollivier, le père d'Émile : *Ni mes pensées ni mes bénédictions ne leur ont manquées ce jour là, que je leur sais gré d'avoir choisi* (Liszt est né le 22 octobre 1811)*, pas plus que mon affection ne leur fera défaut dans la suite.* Ainsi qu'il le raconte dans son *Journal* (Tome 1) et dans une lettre adressée à Liszt vivant alors à Weimar, Émile Ollivier avait participé à un voyage en Italie organisé par… Marie d'Agoult. De ce voyage, il avait rapporté l'amour partagé de Blandine Liszt, et… l'inimitié de sa future belle-mère ! Ce que Émile Ollivier ne pouvait comprendre, lui qui, si l'on en croit Henri Bergson[2], *n'a jamais su haïr ou mentir*.

Le monde étant décidément très petit, les protagonistes de ces affaires musico-sentimentales se sont, au moins une fois, retrouvés tous ensemble, pour un concert Liszt, à Weimar en août 1861. Hans von Bülow dirigeait l'orchestre. Blandine et Émile Ollivier, Cosima von Bülow et Richard Wagner assistaient au concert. Étaient à l'affiche, un poème symphonique, *Prométhée*, et une symphonie, *Faust symphonie*. À la suite de ce concert, Émile Ollivier écrivit à Liszt pour lui dire, notamment, que *Prométhée* était assez incohérent et que le chœur final de la *Faust symphonie* lui semblait inutile *(Journal, Tome II, page 28).*

Le mariage d'Émile Ollivier, fort heureux, se termine, hélas, rapidement et tragiquement : Blandine donne naissance à leur fils Daniel, le 3 juillet 1862, mais ne se remet pas de l'accouchement et meurt, le 27 septembre suivant à Saint-Tropez. Les excellentes relations entre Émile Ollivier et Liszt survivent au deuil et même au remariage d'Émile Ollivier, le 23 septembre 1869[3], avec Marie Thérèse Gravier, une jeune fille ayant vingt-cinq ans de moins que lui ! Dans une lettre adressée à Carolyne Wittgenstein, datée du 28 novembre 1862, il écrit : *Je serai toujours son gendre.* Ces relations durent jusqu'à la mort de Liszt en 1886 et se traduisent par de nombreuses lettres, traitant de sujets familiaux, de la politique, des arts et de la musique. Liszt s'y révèle comme particulièrement attentif, et réceptif, aux commentaires et critiques d'Émile Ollivier.

Ollivier, en tant qu'avocat, est le conseil de Richard Wagner dans le procès qui oppose, à Paris, en mars 1861, le compositeur allemand à

[1] Cosima Wagner, « Journal », tome 1 (1869-1872) Gallimard, Paris, 1977.

[2] [2]Henri Bergson succède à Émile Ollivier à l'Académie française (élu le 12.02.1914 mais, en raison de la guerre, reçu le 24.01.1918 seulement), Discours de réception à l'Académie française in *Les Annales politiques et littéraires,* n° 1805, du 27.01.1918.

[3] Même des académiciens ont pu écrire n'importe quoi sur Émile Ollivier ! Henry Bordeaux, dans La Chartreuse du Reposoir, paru en 1924, écrit que Émile Ollivier venait, à peine veuf, de se remarier. Le « à peine » d'Henry Bordeaux couvre sept années d'un deuil profond !

un (mauvais) traducteur de *Tannhäuser,* Richard Lindau. Est-ce Liszt qui recommande Émile Ollivier à Wagner ? Est-ce la passion wagnérienne d'Émile Ollivier qui lui fait offrir ses services à Wagner ? Est-ce tout simplement un heureux hasard ? Nous n'en savons rien mais, Ollivier défend si bien Richard Wagner, que Lindau est débouté de sa réclamation à figurer sur le livret de *« Tannhäuser »* et condamné aux dépens. Le maître mentionne au moins trois fois Émile Ollivier dans *Ma Vie*[1].

Dans sa courte plaidoirie, Émile Ollivier laisse transparaître par deux fois, et sa passion pour la musique de Wagner, et sa connaissance de l'art wagnérien : *Oui, la musique de Wagner est la musique de l'avenir en ce sens qu'elle vivra encore quand, depuis longtemps, on aura oublié jusqu'au nom de ceux qui l'attaquent avec tant de passion.* Puis à la fin de sa plaidoirie : *La musique de Wagner n'est donc pas l'absence de mélodie, mais la mélodie « continue » à la place de la mélodie « par intervalles ».*

Le mercredi 13 mars 1861, a lieu à l'Opéra, la première parisienne de *Tannhäuser.* Aussi incroyable que cela puisse paraître, il a fallu un ordre de Napoléon III pour que cela se produise ! *Je fus heureux de cette faveur, car j'étais son ami et, sans croire que la musique commençât et finit en lui, un de ses admirateurs,* écrit à ce propos Émile Ollivier *(L'Empire libéral,* tome V, page 75). Hélas, l'opposition à Wagner, Berlioz en tête, est si forte que *Tannhäuse*r ne reste à l'affiche de l'Opéra que pour trois représentations. Il faudra attendre 1895 pour une reprise de *Tannhäuser* à l'Opéra de Paris !

Jardin du pavillon des glycines

Émile Ollivier conserve son amitié à Wagner jusqu'à la fin de la vie du compositeur en 1883 et sa fidélité à la musique wagnérienne jusqu'à sa mort. C'est même le seul point positif de la vie d'Émile Ollivier que relève la presse française dans ses diverses nécrologies : *(…) la musique qui a toutes les patries, lui gardera un souvenir reconnaissant. On ne peut oublier qu'il fut de ceux, très rares, qui, alors que l'esprit spécial aux gens du monde précipitait, à l'Opéra, la chute de Tannhäuser, crurent en Richard Wagner et lui donnèrent une aide affectueuse et consolante*[2].

L'image historique d'Émile Ollivier a été volontairement et consciencieusement brouillée, pour ne pas dire sabotée, dès 1870. La « légende républicaine » a fait d'Émile Ollivier, le responsable au « cœur léger » de la guerre de 1870-1871. Par la parole, elle a réglé, une fois pour toutes, le sort du républicain qui, lucidement, s'était rallié à l'Empire. *Il fut chargé des malédictions de tout un peuple,* dit Henri Bergson dans son discours de réception à l'Académie française.

Afin de mieux dissimuler les responsabilités des républicains qui, sous Napoléon III, s'opposèrent toujours au renforcement de l'armée et à la modernisation de son armement, la République naissante, et ses thuriféraires, chargèrent Napoléon III et Émile Ollivier de l'entière responsabilité de la guerre de 1870-1871 et de la défaite. Ce qui, de nos jours, et malgré de nombreuses et solides études historiques ramenant leurs responsabilités à des niveaux comparables à celles des républicains, reste considéré comme « la vérité » par une large majorité de Français.

Le « cœur léger » d'Émile Ollivier est révélateur d'une manière bien française de « tuer » un homme politique : prendre une phrase, la sortir de son contexte, et lui faire dire ce qu'elle ne dit pas du tout. Henri Bergson raconte ainsi la fameuse séance du 15 juillet 1870 à la Chambre : *Après avoir dit, au début de son discours : « Nous nous décidons à cette guerre, l'âme désolée », il s'écrie pour conclure : « De ce jour commence, pour mes collègues et pour moi, une grande responsabilité ; nous l'acceptons d'un cœur léger. » Comme la gauche interrompait bruyamment : « Oui, d'un cœur léger ; et n'équivoquez pas sur cette parole, et ne croyez pas que je veuille dire avec joie ; je vous ai dit moi-même mon chagrin. Je veux dire d'un cœur que le remords n'alourdit pas, d'un cœur confiant » Hélas ! on devait bien vite oublier l'« âme désolée », tandis qu'on retiendrait, détourné de son sens, « le cœur léger ».*

[1] Dans la version originale allemande « Mein Leben », parue à Münich en 1911 chez Brückman, on trouve mention d'Émile Ollivier en pages 3, 147 et 254.

[2] in « Le Monde Illustré », n° 35 du 30.08.1913.

Renversé par la Chambre le 9 août 1870 – il avait été nommé en janvier chef de cabinet du gouvernement – Émile Ollivier disparaît à tout jamais de la scène politique française, à quarante-cinq ans ! Jusqu'en 1873, il réside en Italie, puis revient en France et se partage entre Paris, printemps et début de l'été, Saint-Gervais, en été et commencement de l'automne, Saint-Tropez, fin de l'automne et hiver. Pendant quarante ans, il travaille à la rédaction, non seulement des dix-sept volumes de *L'Empire libéral,* mais également d'autres ouvrages, comme *L'Église et l'État au concile de Vatican*, *Nouveau Manuel du droit ecclésiastique français* ou *Solutions politiques et sociales*, des quantités d'articles pour journaux et revues, des discours et des conférences. Pendant quarante ans il suit de près l'actualité musicale française.

Attaché à Saint-Gervais où il possédait un chalet à La Vignette, il est, au moins une fois, venu à Mornex, vers 1885. Il a ainsi pu voir ce qu'avaient vu son beau-père, Franz Liszt, et son ami et beau-frère, Richard Wagner. Émile Ollivier meurt à Saint-Gervais le 20 août 1913, sans que, jamais, la vindicte des républicains ne l'ait abandonné, Clémenceau en tête. Les articles parus dans la presse française, entre le 21 et le 30 août 1913, notamment la nécrologie de *La Justice*, en témoignent.

Mornex peut ainsi, et à juste titre, se glorifier d'avoir accueilli deux des géants de la musique du XIXe siècle, Liszt et Wagner, et un homme de très grande culture au destin fracassé, Émile Ollivier. L'originalité de ces visites réside dans les liens familiaux et amicaux unissant ces trois éminents personnages. Au fait, là-haut, au Salève, a-t-on seulement pensé à célébrer ces anniversaires ?

Didier Dutailly

Sources et bibliographie :

Correspondance de Richard Wagner et de Franz Liszt, Traduction de J. Lacant et L. Schmidt, nouvelle édition présentée et annotée par Georges Liébert, Gallimard, Paris, 2012.

Ma Vie, Richard Wagner, traduction N. Valentin et A. Schenk, révisée Dorian Astor, Perrin, Paris, 2012 (version originale en allemand parue à Münich en 1911 sous le titre *Mein Leben*).

Correspondance de Liszt et de sa fille Mme Émile Ollivier, 1842-1862, Bernard Grasset éditeur, Paris, 1936.

Émile Ollivier et Caroline de Sayn-Wittgenstein : correspondance 1858-1887, P.U.F., Paris, 1984.

Journal, Tome 1, 1846-1860, tome II, 1861-1869, Emile Ollivier, Julliard, Paris, 1961.

Quotidiens : *La Croix, Le Figaro, Journal des Débats, La Justice, Le Gaulois, Le Petit Parisien, La Presse, Le Temps,* 1913.

Hebdomadaires : *Le Monde Artiste Illustré, Le Monde Illustré,* 1913.

Revues : *Revue des Deux Mondes* (août-septembre 1913).

À LIRE, VOIR ET ENTENDRE

Publications savoyardes

« Panorama unique au Monde », Histoire du téléphérique de Veyrier-du-Lac d'Annecy, Marie-Antoinette Giraud, Olivier Labasse, Jean Mignot et Bernard Premat, Édition Veyrier Patrimoine.

Inauguré il y a bientôt 80 ans et arrêté il y a près de trois décennies, le téléphérique de Veyrier-du-Lac a été pendant 50 ans un des fleurons touristiques du lac d'Annecy. Il est une des réalisations audacieuses des années 1930 d'André Rebuffel. L'appareil se distinguait par son unique portée sans pylône de 1500 mètres et ses gares d'un style moderniste emblématique.

L'ouvrage aborde tous les détails de cette épopée jusqu'à la tentative de réhabilitation avortée et, plus largement, les aspects de l'environnement historique et géographique de Veyrier et son mont, ainsi que le développement des premiers téléphériques de belvédères, impulsé en France par André Rebuffel.

Les Fusillés innocents durant la Grande Guerre par Mino Faïta.

[…] Parmi les 2 400 condamnations à mort prononcées et les 600 réellement exécutées figurent des fantassins et autres chasseurs alpins combattant au sein du 14e Corps d'Armée. Une unité tristement célèbre pour avoir inauguré la politique d'exécutions pour l'exemple. Treize hommes assassinés par leurs compatriotes en l'espace d'une semaine au cours du seul mois de

septembre 1914. Nombre de ces soldats et de ceux qui suivront nous sont proches, sont connus, certains ont été réhabilités, quelquefois tardivement. Mais tous n'ont pas eu droit à la même reconnaissance, ou alors dans d'étranges situations…

En évoquant ces hommes, Mino Faïta choisit de porter témoignage afin qu'ils prennent leur vraie place dans la mémoire de l'Histoire. *Jugera qui voudra, à condition d'être passé par là*.

Éditions de l'Astronome. 152 p., 16 €.

Images de saint François de Sales, mémoire et patrimoine de Savoie par Josette Curtil. Ce livre, qui sortira au printemps, est publié aux Éditions universitaires de Rennes, avec le soutien de La Salévienne. Il est tiré de la thèse de Josette Curtil sur les représentations de saint François de Sales dans les églises des deux départements savoyards et il est accompagné d'un CD comprenant les illustrations. Le prix sera autour de 25 €. La Salévienne acquiert 50 exemplaires réservés prioritairement à ses membres.

Expositions

Genève

Musée d'art et d'histoire de Genève : *Konrad Witz et Genève – Les volets restaurés de la cathédrale Saint-Pierre.*

Fleurons des collections du Musée d'art et d'histoire, les deux volets réalisés en 1444 par le peintre bâlois Konrad Witz pour la cathédrale Saint-Pierre de Genève comptent parmi les œuvres les plus emblématiques de l'histoire de l'art occidental, en raison notamment du célèbre paysage de *La Pêche miraculeuse*. L'exposition se propose de les redécouvrir à la lumière de leur récente restauration.

Elle s'articule en deux parties. La première est consacrée à l'histoire matérielle des volets depuis leur création jusqu'à aujourd'hui. La seconde les replace dans le contexte artistique de Genève et du duché de Savoie durant la première moitié du XVe siècle, en présentant des œuvres de différentes techniques (sculpture, peinture, vitrail et enluminure).

Jusqu'au 23 février 2014.

Musée Rath : *Héros antiques – La tapisserie flamande face à l'archéologie*.

Cette exposition dévoile des tapisseries monumentales appartenant aux collections du Musée d'art et d'histoire et à la Fondation Toms Pauli, à Lausanne. Les sujets représentés sur celles-ci permettent de saisir comment l'époque baroque a appréhendé les grandes figures de l'Antiquité, d'Alexandre à Constantin.

Que connaissait-on au XVIIe siècle de ces héros antiques et de leur aspect ? Quel message véhiculaient-ils ? Autant de questions qui ouvrent les portes du monde fascinant des grands modèles de vertus politiques et militaires que le siècle de Louis XIV se cherchait dans les Romains. La présentation est complétée par des estampes, ouvrages et médailles, ainsi que par une sélection inédite d'antiquités de la Fondation Gandur pour l'Art et des moulages de l'Université de Genève.

Jusqu'au 2 mars 2014.

Maison Tavel : *La CRIÉE fête ses 25 ans – Qu'as-tu appris à l'école ?*

Depuis 25 ans, la CRIÉE (Communauté de recherche interdisciplinaire sur l'éducation et l'enfance associant l'État, la Ville et l'Université de Genève) collecte des témoignages sur le thème de l'éducation et de l'enfance, plus particulièrement à Genève. Après cinq expositions au MEG-Conches et plusieurs publications, la CRIÉE fête son anniversaire avec une nouvelle collecte et cette exposition à la Maison Tavel. Du beau cahier d'antan au classeur, des travaux de couture aux activités créatrices, les objets exposés témoignent de l'évolution des savoirs, des méthodes et des moyens éducatifs, illustrant ainsi permanences et évolutions de la mémoire de l'éducation.

Jusqu'au 16 mars 2014

Carouge

Musée de Carouge : *Collections – Acquisitions 2001-2013.*

L'exposition lève le voile sur les acquisitions de ces 12 dernières années, la dernière exposition de ce type remontant à 2001. Achats, dons, legs ont permis de recueillir et de porter à l'inventaire plus de 2 500 objets durant cette période. Le visiteur peut ainsi découvrir une sélection qui fait la part belle aux faïences fines de Carouge, aux céramiques contemporaines ainsi qu'aux œuvres d'artistes de la ville, ou en lien avec la ville, ainsi qu'à des objets plus inattendus comme les papiers peints panoramiques découverts il y a 20 ans dans une demeure de la rue Saint-Victor.

Jusqu'au 6 avril 2014.

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DE LA SALÉVIENNE 1
Agenda 1
Cotisation 2014 2
Congrès des sociétés savantes 2014 2
Programme des Jeudis du Patrimoine 2
Nouveaux membres 3

Publications de la Salévienne 3
Andilly, pages d'histoire 3
Échos saléviens n° 20 3
Crimes de guerre à Habère-Lullin 4
Des Celtes au Grand Genève 4

CONFÉRENCES 5
Les « Malgré-Nous » 5
Les terres de Chapitre et Saint-Victor 5
Georges Gimel (1898-1962) 8

BIBLIOTHÈQUE 9

CARNETS D'HISTOIRE 10
« Tendre pour le mont de Sion et dur pour Saint-Julien » 10
1914-1918 : Déserteurs et insoumis 10
Musique, famille, centenaire, bicentenaire… et le Salève 15

À LIRE, VOIR et ENTENDRE 18
Publications savoyardes 18
Expositions 19

Cliché Roger Hauert. 1947, André et Jean, les deux frères. Tiré du site internet de La Salévienne.

RÉDACTION
Jean-Yves Bot, Jean-Luc Daval, François Déprez, Marielle Déprez, Philippe Duret, Didier Dutailly, Gérard Lepère, Claude Mégevand.
Responsable de la publication : Dominique Miffon.
Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :
LA SALÉVIENNE – 4, ancienne route d'Annecy - 74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
Téléphone : 04 50 52 25 59
Courriels : la-salevienne@wanadoo.fr *(président)* — nadine.cusin@sfr.fr *(administration)*
Site Internet : http://www.la-salevienne.org